Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 23 Juin 1886 No. 36.

ABONNEMENTS :
Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :
1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

UNIVERSITÉ DE MANITOBA, JUIN 1886.

Ont été admis au degré de Bachelier ès arts avec la note *optime* (1st class) Alphonse LaRivière, (médaille d'argent), Elie Rocan, (médaille de bronze.)

Ont passé leurs examens de 1ère année de philosophie (Junior B.A.,) avec la note (optime), Alexandre De Laronde, Eugène Gauthier Landreville.

Ont passé l'examen de rhétorique (previous) avec la note (optime) Henri Royal, David Brisebois.

Ont obtenu des bourses de $100, Alphonse LaRivière, Alexandre de Laronde.

A obtenu une bourse de $80 David Brisebois.

Ont obtenu des bourses de $60 Elie Rocan, Eugène Gauthier Landreville.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX VENDREDI, LE 18 JUIN 1886.

Médaille de bronze offerte par Son Excellence le Très-Honorable Marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général du Canada, et décernée à titre de superiorité générale, Roger Goulet.

Prix de sagesse décerné par les suffrages des élèves avec l'approbation des maîtres. Ces prix, avec quelques autres, sont donnés par Monsieur le Docteur T. Fafard.—Division des grands.—Prix, David Brisebois; Accessits, Roger Goulet, Edmund Dunlea, François Carrière.

Division des petits.—Prix, Alexandre LaRivière; accessits, Edmond Buron, Théode Milord, Alexander McDermot.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Premier cours.—Prix, Alphonse LaRivière, B.A.; accessit, Henri Royal.

Deuxième cours.—Prix, Arthur Béliveau; accessits, François Carrière, Joseph Samson.

Troisième cours.—Prix, Roger Goulet; accessits, Ernest Clément, Alexandre LaRivière.

Quatrième cours.—Prix, Henri Fisher; accessits, Alexandre Desautels, Aimé Bégin, Alexandre Bourdeau.

Cinquième cours.—Prix, Edmund Dunlea; accessits, Myles McDermot, Hubert Lloyd.

Sixième cours.—Prix, Horace Despars; accessits, Edmond Buron, Joseph Bernier.

Septième cours.—Prix, Théode Milord; accessits, Charles R. McDonnell, Paul Martin, Charles Gaudet.

Huitième cours.—Prix, Antoine Gingras; accessits, William Lane, Joseph Asselin.

Neuvième cours.—Prix, Lucien Dubuc; accessits, Alphonse Samson, Joseph LaRivière.

Dixème cours.—Prix, John Ryan; accessits, Ed. Wood, William Burke.

I

COURS CLASSIQUE.

PHILOSOPHIE.

Secoude année.—Philosophie Morale.—Prix, Alphonse LaRivière, B.A.

Economie Politique.—Prix Alphonse LaRivière, B.A.

Sciences naturelles.—Prix, Elie Rocan, B.A.

Première année. Philosophie Morale.—Prix, Alexandre de Laronde.

Economie Politique.—Prix, Eug. Gauthier Landreville.

Sciences Naturelles.—Prix, Alexandre de Laronde.

RHETORIQUE.

Excellence.—Prix, Henri Royal.
Diligence.—Prix, Henri Royal.
Français.—Prix, David Brisebois.
Latin.—Prix, David Brisebois.
Grec.—Prix, Henri Royal.
Anglais.—Prix Henri Royal.
Mathématiques —Prix, Henri Royal.
Botanique.—Prix, Henri Royal.

METHODE-VERSIFICATION.

Excellence.—Prix, Honorius Daignault; accessits, François Carrière, Arthur Béliveau.

Diligence.—Prix, Honorius Daignault; accessits, François Carrière, Arthur Béliveau.

Thème latin—Prix, Honorius Daignault; accessits, Edmund Dunlea, François Carrière.

Version latine—Prix, Pierre Gelley; accessits, François Carrière, Joseph Samson.

Vers latins—Prix, Edmund Dunlea; accessits, Pierre Gelley, Honorius Daignault.

Grec—Prix, Louis Brisebois; accessits, Pierre Gelley, François Carrière.

Narration française—Prix, Arthur Béliveau; accessits, Honorius Daignault, Joseph Samson.

Préceptes et analyse—Prix, Edmund Dunlea; accessits, Honorius Daignault, Joseph Samson.

Anglais—Prix, Edmund Dunlea; accessits, François Carrière, Joseph Samson.

Histoire—Prix, Arthur Beliveau; accessits, Pierre Gelley, Honorius Daignault.

Algèbre—Prix, Edmund Dunlea; accessits, François Carrière, Arthur Béliveau.

Prix de 9 accessits—François Carrière.
Prix de 5 accessits—Joseph Samson.

ÉLÉMENTS-SYNTAXE.

Excellence—Prix, Ernest Clément; accessits, Gustave Jean, Roger Goulet.

Diligence—Prix, Gustave Jean; accessits, Ernest Clément, Roger Goulet.

Thème latin—Prix, Ernest Clément; accessits, Roger Goulet, Victor Bourdeau.

Version latine—Prix, Victor Bourdeau; accessits, Joseph Dubuc, Ernest Clément.

Préceptes et analyse—Prix, Victor Bourdeau; accessits, Gustave Jean, Joseph Dubuc.

Orthographe française—Prix, Gustave Jean; accessits, Roger Goulet, Ernest Clément.

Grec—Prix, Victor Bourdeau; accessits, Gustave Jean, Roger Goulet.

Anglais—Prix, Roger Goulet; accessits, Ernest Clément, Victor Bourdeau.

Histoire—Prix, Joseph Dubuc; accessits, Roger Goulet, Ernest Clément.

Arithmétique—Prix, Ernest Clément; accessits, Gustave Jean, Roger Goulet.

Examens d'honneur—Méthode-Versification—Prix, Honorius Daignault, qui a subi un examen sur les sept livres des Commentaires de César. Mention honorable—François Carrière.—Prix, Louis Brisebois, qui a subi un examen sur tous les Dialogues des Morts de Lucien.

Eléments-Syntaxe—Prix, Ernest Clément, qui a subi un examen sur tout l'Epitome Historiæ Sacræ.

II.—CLASSE DE COMMERCE.

Excellence—Prix, Delphis Bégin; Accessit, Henri Fisher, Myles McDermot, John Gaudet.

Diligence—Prix, Delphis Bégin; Accessit, Henri Fisher, Myles McDermott, John Gaudet.

Orthographe —Prix, Delphis Bégin; Accessits, Gustave Dubuc; Elisée Desgagnés, Gustave Dubuc, Henri Fisher.

Préceptes et analyse—Prix, Gustave Dubuc; Accessits, Elisée Desgagnés, Delphis Bégin, Alexandre Bourdeau.

Composition française—Gustave Dubuc; Accessits, Alexandre Desautels, Hubert Lloyd, Aimé Bégin.

Arithmétique —Prix, Hubert Lloyd; Accessits, Delphis Bégin, Henri Fisher, Alex. Desautels.

Tenue des livres—Prix, Myles McDermott; Accessits, Hubert Lloyd, Alex. Bourdeau, John Gaudet.

Langue anglaise—Prix, Myles McDermot; Accessits, Hubert Lloyd, Alex. Bourdeau, Gustave Dubuc.

Histoire du Canada—Prix offert par M. T. A. Bernier, Delphis Bégin; Accessits Elisée Desgagnés, Gustave Dubuc, John Gaudet.

Géographie—Prix, Gustave Dubuc; Accessits, Alex. Desautels, Hubert Lloyd, Napoléon Laventure.

Calligraphie—Prix, Hubert Lloyd; Accessits, Delphis Bégin, John McKay, Hector Milord.

Prix de 4 accessits, Alexandre Bourdeau
" " Alexandre Desautels.
" " John Gaudet.

III.—COURS PRÉPATOIRE.

PREMIÈRE SECTION.

Excellence—Prix, Horace Despars; Accessits, Fortnnat Létourneau, Joseph Bernier.

Diligence—Prix, Adélard Grenier; Accessits, Joseph Bernier, Fortunat Létourneau.

Orthographe—Prix, John Lloyd; Accessits, Fort. Létourneau, Horace Despars.

Préceptes et analyses—Prix, John Lloyd; Accessits, Edmond Buron, Horace Despars.

Langue anglaise—Prix, Horace Despars; Accessits, John Lloyd, Zéphir Robert.

Histoire du Canada—Prix, Stanislas Jean; Accessits, Adélard Grenier, Fort. Létourneau.

Géographie—Prix, Edmond Buron; Accessits, Fort. Létourneau, Adélard Grenier.

Arithmétique—Prix, Adélard Grenier; Accessits, Fort. Létourneau, Zéphir Robert.

Composition française—Fort. Létourneau; Accessits, Joseph Bernier, Horace Despars.

Calligraphie—Prix, Gillespie Peters; Accessits, John Lloyd, Zéphir Robert.

DEUXIÈME SECTION.

Excellence—Prix, William Letendre; Accessits, Pierre Levêque, Henri Deschambault, Louis St-Mars.

Diligence—Prix, William Letendre; Accessits, Henri Deschambault, Pierre Levêque, Paul Martin.

Orthographe—Prix, Paul Martin; Accessits, Pierre Lévêque, William Letendre, Joseph Landry.

Préceptes et analyse—Prix, Pierre Levêque; Accessits, William Letendre, Joseph Leclerc, Joseph Landry.

Langue anglaise—Prix, William Letendre; accessits, H. Deschambault, Charles Gaudet, Théode Milord.

Arithmétique—Prix, William Letendre; accessits, Joseph Leclerc, Charles McDonell, Pierre Lévêque.

Histoire du Canada—Prix, Joseph Landry; accessits, Paul Martin, Charles Gaudet, Pierre Lévêque.

Géographie—Prix, H. Deschambault; accessits, Pierre Levêque, Wm. Letendre, Paul Martin.

Composition française—Prix, Paul Martin; accessits, Wm. Letendre, Pierre Levêque, H. Deschambault.

Calligraphie—Prix, Wm. Letendre; accessits, Charles McDonell, Pierre Levêque, H. Deschambault.

TROISIÈME SECTION.

Excellence—Prix, Antoine Gingras; accessits, Cecil Lloyd, Joseph Asselin.

Diligence—Prix, Antoine Gingras; accessits, Fabien Chénier, Joseph Healy.

Orthographe—Prix, Cecil Lloyd; accessits, Alphonse Dubord, William Lane.

Préceptes et analyse—Prix, Fabien Chénier; accessits, Antoine Gingras, Joseph Asselin.

Histoire sainte—Prix, Antoine Gingras; accessits, William Lane, Jules Turenne.

Géographie—Prix, Antoine Gingras; accessits, Joseph Asselin, Jules Turenne.

Arithmétique—Prix, Cecil Lloyd; accessits, Fabien Chénier, Alphonse Dubord.

Calligraphie—Prix, Joseph Healy; accessits, Antoine Gingras, Cecil Lloyd.

QUATRIÈME SECTION.

Excellence—Prix, John Ryan; accessits, Raoul Bourdeau, Joseph Burke, Joseph LaRivière.

Diligence—Prix, John Ryan; accessits, Raoul Bourdeau, Lucien Dubuc, Joseph LaRivière.

Orthographe française—Prix, Joseph LaRivière; accessits, Raoul Bourdeau, Joseph Burke.

Orthographe anglaise—Prix, John Ryan; accessits, Joseph Burke, Edmund Wood, William Burke.

Histoire sainte, (en français)—Prix, Lucien Dubuc, Raoul Bourdeau; accessits, Alphonse Samson, Joseph LaRivière, David Hogue.

Histoire sainte, (en anglais)—Prix, Joseph Burke; accessits, John Ryan, Edmund Wood, William Burke.

Lecture française—Prix, Lucien Dubuc; accessits, Joseph LaRivière. Alphonse Samson, Raoul Bourdeau.

Lecture anglaise—Prix, Joseph Burke; accessits, John Ryan, Edmund Wood, William Burke.

Arithmétique —Prix, John Ryan; accessits, Alexandre Breland, Joseph Burke, Raoul Bourdeau.

Calligraphie—Prix, Alphonse Samson; accessits, Edmund Wood, John Ryan, Raoul Bourdeau.

Prix de 5 accessits, Edmund Wood;
Prix de 4 accessits, William Burke.

MUSIQUE.

Piano—Prix, Alphonse LaRivière, B.A.; accessits, Alexandre de Laronde, Tailleter Lévêque.

DONS OFFERTS AU COLLÈGE DANS LE COURS DE L'ANNÉE.

Rév. M. Gabriel Cloutier, Ptre, cent vingt-cinq volumes et plusieurs cartes géographiques et géalogiques.

M. le Sénateur Girard, plusieurs volumes et cartes géographiques et géalogiques.

L'hon. Joseph Royal, plusieurs volumes et deux cartes murales montées.

M. N. D. Beck, plusieurs volumes.

M. John A. Moore, prix considérables pour les jeux.

La brigade du feu de Saint-Boniface services importants pour le "rond-à-patiner."

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AU PENTIONNAT DE ST. BONIFACE, 19 JUIN 1886.

La médaille accordée par Son Excellence le Gouverneur Général a été méritée par Delle Anna Desgagniers.

Au cours normal, Delle Blanche de Lorimier a mérité un prix de pédagogie et le prix de dessin à la plume.

Instruction religieuse — Delle Virginie Dupuis.

Dessin, (figures)—Delle Camilla Cusson.

Musique—Delle Catherine Irwin.

Excellence—Beatrix Lloyd.

Application générale, (offert par le Bureau d'Education)—Delle G. Richer.

Economie domestique, (prix Doucet)—Delles Joséphine Campeau, Marie Rose Marion.

Couture et raccommodage—1er prix, Delle Maggie Gingras; 2ème prix, Eugénie Lépine.

Broderie—1er prix, Delle Francis Flett; 2ème prix, Delle Ophilia Gosselin.

Dessin artistique et peinture, (fleurs)—1er prix, Delle Antoinette Sénécal; 2ème prix, (figures), Delle Lucie Clément.

Ouvrage en cire—Delle Rosalie Genthon.

Ouvrage en cheveux—Delle Helen Isbister.

Musique—4ème division, Delle G. Mager; 3ème division, Delle Bibiane Samson; 2ème division, Delle Annie Merrill; 1ère division, 1er prix, Delle Edith Walker; 2ème prix, Delles Joséphine Couture et Annie Kittson.

Assiduité—(Ces prix sont accordés par le Bureau d'Education. Huit n'ont pas manqué un seul jour.)—Delles Annie Manseau, Eugénie Kéroack, Alexina Guilbert, Ozilina Marion, Maria Kéroack, Maggie Jane D'Eschambeault, Blanche Kéroack, Joséphine Turenne; Delles Joséphine Genthon, 1 jour; Léda Bégin, 2 jours, Edith Walker, 2 jours; Corinne de Lorimier, 3 jours; Emma Coutu, 4 jours; Sara Bruce, 5 jours.

7ÈME DIVISION.

English course—1st prize, Elocution, 1st of History of England, 1st of Writing, 1st of Composition, 1st of Elements of Geometry and Chemistry, 1st of Natural History, 1st of Book Keeping, (double entry), 1st of Analysis, 2nd of Algebra—Miss Beatrix Lloyd.

1st prize of English Translation, 2nd of Writing, 2nd of Geometry, 2nd of Logical Analysis—Miss Zénoide Marcoux.

Cours français—1er prix de composition, 1er d'histoire, 1er d'éléments de chimie, 1er de tracé de cartes géographiques, 1er d'algèbre, 1er d'arithmétique—Delle Zénoide Marcoux.

1er prix de conversation française, 1er de traduction, 1er de déclamation—Delle Beatrix Lloyd.

6ÈME DIVISION.

Cours français—1er prix de physique, 1er de composition, 1er d'analyse grammaticale, 1er d'histoire du Canada, 1er de tracés géométriques, 2ème d'écriture—Delle Georgiana Richer.

1er prix de grammaire française, 2ème d'histoire du Canada, 3ème d'écriture—Delle Annie Manseau.

1er prix d'exercice grammaticaux, 1er géographie, 1er arithmétique — Delle Georgine Mager.

1er prix d'écriture, 1er géometrie, 2ème instruction religieuse, 2ème géographie—Delle Antoinette Sénécal.

1er prix d'instruction religieuse, 1er d'épellation et définition, 2ème de géométrie, 2ème d'analyse grammaticale—Delle Lucie Clément.

1er prix de composition, 1er d'histoire, 2ème d'analyse grammaticale, 2ème de physique—Delle Joséphine Campeau.

1er prix de conversation française, 2ème de composition, 2ème d'arithmétique—Delle Marie Erwin.

1er prix Tracé de cartes géographiques, 1er definition et épellation—Delle Marie-Anne Hogue.

2ème prix de conversation française, 2ème de tracé de cartes géographiques, 2ème d'analyse—Delle Jane Hearn.

English Course—1st prize of Composition, 1st of Linear Drawing, 1st of English Parsing, 2nd of Grammatical exercices, 2nd of Agriculture—Miss Jane Hearn.

1st prize of Physics, 1st of Agriculture, 1st of Grammatical exercises—Miss Mary Erwin.

1st prize of English Grammar, 1st of English conversation, 2nd of Physics—Miss Georgine Mager.

1st prize of English Translation, 2nd of Composition, 2nd of Conversation—Miss Annie Manseau.

1st prize of History of Canada, 1st of Map tracing.—Miss Lucie Clément.

2nd prize of History of Canada, 2nd of spelling and defining—Miss Mary Ann Hogue.

2nd prize of English translation, 2nd of Parsing—Miss Georgiana Richer.

Miss J. Campeau deserves a prize for English conversation.

5ÈME DIVISION.

Cours français—1er prix d'histoire du Canada, 1er de définition, 1er de tracé de cartes géographiques—Delle R. Genthon.

1er prix d'analyse grammaticale, 2ème d'arithmétique—Delle Isabella McKinnon.

1er prix d'arithmétique, 2ème de grammaire française, 2ème de définition—Delle Margaret Gingras.

1er prix de grammaire française, 2ème de connaissances utiles, 2ème de dessin linéaire—Delle Dora Richer.

1er prix d'instruction religieuse, 2ème d'histoire du Canada, 2ème de géographie—Delle Yvonne Bétournay.

1er prix de lecture, 1er de géographie, 1er d'histoire du Canada—Delle May McKay.

1er prix de traduction française, 2ème de composition, 2ème de lecture française—Delle Johanna Erwin.

1er prix de composition, 2ème d'analyse grammaticale, 2ème de connaissances utiles—Delle Marie Desgagniers.

2ème prix de catéchisme, 3ème de grammaire française, 3ème de géographie—

English course—1st prize of linear drawing, 1st of English grammar, 1st of familiar things, 1st of English composition, 2nd of History of Canada—Miss M. Gingras.

1st prize of Catechism, 1st of History of Canada, 1st of Writing, 2nd of Familiar things—Miss Johanna Erwin.

1st prize of Translation, 2nd of Parsing—Miss R. Genthon.

1st prize of Parsing, 2nd English Grammer—Miss Isabella McKinnon.

2nd prize of Spelling and defining, 2nd of English Translation—Miss Dora Richer.

2nd prize of Reading, 2nd of Spelling and defining, 2nd of Writing—Miss May McKay.

3rd prize of Spelling and defining, 3rd of English Grammer—Miss Yvonne Betournay.

2nd prize of Composition, 2nd of Reading—Miss Marie Desgagniers.

4ÈME DIVISION.

Cours français.—1er prix d'exercices orthographiques, 2ème de grammaire française—Delle Eugénie Kéroack.

1er prix de dessin linéaire, 2ème de composition, 3ème d'histoire sainte—Delle O. Gosselin.

1er prix d'histoire sainte, 1er de composition, 1er d'analyse grammaticale—Delle Emelina Paquin.

1er prix de catéchisme, 2ème d'analyse grammaticale, 2ème d'écriture, 2ème de définition—Delle Marie-Rose Marion.

1er prix de lecture, 1er d'écriture, 2ème d'analyse—Delle Bibiane Samson.

1er d'analyse grammaticale, 3ème de lecture, 2ème de dessin linéaire—Delle Joséphine Perras.

1er prix de définition et épellation, 2ème de grammaire française, 2ème d'analyse grammaticale—Delle Georgeline LaRivière.

2ème de dessin linéaire, 3ème de composition—Dells Annie Judge et Ellen Hogue.

1er prix d'arithmétique, 3ème de composition, 3ème d'écriture—Delle Felonaise Chappedelaine.

1er prix de grammaire française, 2ème d'arithmétique, 2ème d'histoire sainte—Delle Exeline Guilbert.

2ème prix de composition, 3ème de catéchisme—Delle Maria Kéroack.

3ème prix de composition, 3ème de connaissances utiles—Delle Hélène McKinnon.

2ème prix de lecture, 2eme d'exercices orthographiques, 3ème de traduction—Delle Eugénie Marion.

1er prix de traduction française—Delle Maggie Erwin.

3ème prix d'analyse grammaticale, 3ème de catéchisme—Delle Sara Bruce.

Ont mérité un prix d'application dans les deux langues—Delles Ozelina Marion et Alice Genthon.

English course—1st prize of parsing, 1st of familiar things, 1st of arithmetic—Miss Maggie Erwin.

1st prize of catechism, 2nd of English grammar—Miss Annie Judge.

1st prize of definition, 2nd of parsing—Miss Eugénie Kéroack.

2nd prize of French translation, 3rd of geography—Miss Nellie Hick.

1st prize of sacred history, 3rd of familiar things—Miss Lena Power.

3rd prize of English grammar, 3rd of composition—Miss Helen Isbister.

1st prize of English composition, 1st of spelling and defining—Miss Helen Hogue.

2nd prize of English composition, 2nd of spelling and defining—Miss Emelina Paquin.

2nd prize of Spelling and Definition, 2nd Translation—Miss Bibiane Samson.

Miss M. M. Marion deserves a prize of application to the english language.

2nd prize of English Composition—Miss Georgeline LaRivière.

2nd prize of reading geography—Miss Joséphine Perras.

2nd of Spelling and Defining, 2nd of Composition—Miss Virginie McKay.

3ÈME DIVISION.

Cours français.—1er prix de catéchisme, 2ème de calcul mental—Delle Angèle Proteau.

1er prix d'application et d'histoire sainte—Delle Albertine Rousseau.

1er prix de lecture française, 2ème d'analyse—Delle Délima Lemay.

1er prix d'arithmétique, 2ème de grammaire française—Delle Anna Beaupré.

1er prix de grammaire française, 2ème de dictée—Delle Annie Merrill.

1er prix d'écriture et de composition—Delle Flavie Dubuc.

1er prix de lecture, 2ème d'écriture—Delle Clara Blais.

1er prix d'épellation, 2ème de lecture—Delle Caroline Bégin.

1er prix d'Histoire Sainte, 2ème de traduction—Delle Alexandra Bourdeau.

1er prix de géographie, 2ème de connaissances utiles—Delle Annie Genthon.

1er prix de connaissances utiles, 2ème de géographie—Delle Joséphine Genthon.

2ème prix de catéchisme et de calcul mental—Delle Maria Rajotte.

2ème prix d'application et de géographie—Delle Georgina Perras.

2ème prix d'Histoire Sainte, 3ème de grammaire—Delle Eugénie Lépine.

2ème prix de lecture française, 2ème d'arithmétique—Delle Julia Peterson.

3ème prix de musique—Delle Isabella Seaton.

2ème prix de calcul, 3ème de catéchisme—Delle Corinne Delorimier.

3ème prix d Histoire Sainte—Dorilda Buron, Aurise Péloquin, Mélanie Beaudin.

English course—1rst prize, for parsing, 2nd for translation—Miss Anna Beaupré.

1rst prize for translation and dictation—Miss Annie Merrill.

1rst prize for grammar, 2nd for dictation—Miss Flavie Dubuc.

1rst prize for reading, 2nd for composition—Miss Clara Blais.

1rst prize for composition, 2nd for spelling—Miss Caroline Bégin.

1rst prize of sacred history, 2nd for parsing—Miss Jane Seaton.

1rst prize for spelling, 2nd for reading—Miss Alexandra Bourdeau.

2nd prize for reading—Miss Albertine Roûsseau.

2nd prize for parsing—Miss Délima Lemay.

2nd prize for spelling—Miss Joséphine Genthon and Miss Annie Genthon.

1rst prize for catechism, 2nd for geography—Miss Sarah McDermot.

Misses Annie Skead and Sily Addison deserve a prize of application.

Misses Eva McDonnell and Mabel McDonnell, a prize of reading.

2ÈME DIVISION.

Cours français—1er prix de catéchisme, 1er de lecture française, 1er d'arithmétique—Delle Rebecca Beaupré.

1er prix d'histoire sainte, 2ème de lecture—Delle Blanche Kéroack.

1er prix d'épellation, 1er de calcul mental—Delle Bernadette LaRivière.

1er prix d'application, 1er d'écriture—Delles Joséphine Couture et Léda Bégin.

1er prix de connaissances utiles, 2ème de lecture—Delle Maria Cinq Mars.

2ème prix d'histoire sainte, 2ème de catéchisme—Delle Eliza Létourneau.

1er prix de lecture, 2ème d'écriture—Delle Emma Coutu.

2ème prix de lecture, 2ème de connaissances utiles—Delle Alice Gingras.

2ème prix d'écriture, 3ème de lecture—Delle Annie Kittson.

1er prix d'histoire, 2ème de catéchisme—Delle Régina Blais.

2ème prix d'arithmétique—Delle Clara Carrière.

1er prix d'épellation—Delle Josephine Turenne.

2ème prix d'écriture—Delle Eva Bourdeau.

2ème prix d'application—Delles Anna Béliveau, Joséphine Martel, Célina Perreault, Marie C. Letendre, Anna Pélissier, Laura Poulin, Helena McDonnell.

Ont mérités un prix de catéchisme—Delles Corinne Joyal, Evelina Duplessis,

Réséda Bédard, Emma Duplessis, Victoria Corbeil, Donalda Menard, Eugénie Martin, Emma Marion, Marguerite Chamberlain, Marguerite Jane D'Eschambault, Anna Masse, Hélène Poulain, Anna Hogue, Clara St. Jean, Marie-Jane de Repentigny, Julia McLean.

English Course.—1st prize for Reading—Miss Emma Beaupré and Emma Coutu.

1st prize for Familiar things—Miss Blanche Kéroack.

1st prize for Spelling—Miss Bernadette LaRivière.

2nd prize for Reading—Miss Joséphine Couture.

1st prize for Sacred History —Miss Edith Walker.

2nd prize for Familiar things—Miss Alice Gingras.

3rd prize for Reading—Miss Jane McKay.

1st prize for Catechism—Miss Nellie Bessette.

2nd prize for Spelling—Miss Graziella Ethier and Régina Blais.

Prizes of Reading awarded to Miss Hattie Behan, Genoveva Burton, Frances Kenway, Norah Erwin, Norah Hawkings, Maggie Power, Mary Hay, Betzy Hay.

1ÈRE DIVISION.

1er prix de lecture, 2ème d'écriture—Delle Noémi Bégin.

1er prix d'application, 2ème de catéchisme—Delle Marie Anne Bernier.

1er prix de calcul, 2ème de lecture—Delle Anna Kéroack.

1er prix de catéchisme, 2ème d'épellation—Delle Anna LaRivière.

1er prix d'écriture, 2ème de calcul—Delles Bernadette Beaupré et Anna Lafranchise.

1er prix de connaissances utiles—Delle Sarah Trigelgist.

1er prix de calcul mental—Delle Emma Désourdis.

2ème prix d'écriture—Delle Cécilia Jean.

2ème prix de lecture française—Delle Alexandrine Girard.

2ème prix de connaissances utiles—Delle Rosanna Mondor.

2ème prix de calcul—Delle Théodora Létourneau.

2ème prix d'application—Delle Alma Laurendeau.

3ème prix de lecture—Delle Marie Lavallée.

1er prix de lecture anglaise—Delle Félicité Jobin.

Application générale—Delle Christiana Ferland.

2ème prix de catéchisme—Delle Mélina Joyal.

2ème prix d'écriture—Delle Marie Savard.

Prix de catéchisme — Delles Félixine Chénier, Eva Kenway, Lumina Béliveau, Annie Behan, Gilhelmine Goulet, Olive Goulet, Edith Peters, Joséphine D'Eschambeault.

Prix d'épellation—Delles Anna Bédard, Marie Rose Eden, Maria Lamoureux, Lily Clarke, Joséphine Beaubien, Emma Carpentier, Georgiana Corbeil, Nellie Clarke, Victoria Létourneau, Corinne Germain, Vitaline Martin, Antoinette Masse, Marie Sara Carpentier, Georgiana Poulin, Vitaline Martin, Virginie Masse, Rébecca Belleau, Albina Côté, Elise Pélissier, Poméla Pelissier, Maria Belleau, Marie Arthémise Talbot, Emma Trigelgist, Berthe Dubuc, Maria Turenne.



Mercredi, 23 Juin 1886.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Pour les nations comme pour les individus il est bon de se recueillir de temps à autre pour s'inspirer du passé, étudier le présent et interroger l'avenir. Pour nous, il n'y a pas d'occasion plus appropriée à cette triple étude que l'anniversaire de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons droit d'être fiers de notre passé. Quelles sont belles ces pages de l'histoire des luttes et des travaux de géant de nos ancêtres! Quelles sont nombreuses les figures de héros et de saints dans ce petit noyau de colons et d'apôtres que le doigt de Dieu guidait pour convertir et civiliser ce vaste continent! L'étude de ces commencements de l'histoire de la race française en Amérique démontre que la Providence s'est plû à choisir un à un avec un soin tout particulier ceux qu'elle destinait à cette grande œuvre de salut, dans la nation qui avait droit alors et qui s'énorgueillissait d'être appelée la nation très-chrétienne. Et aussi, avec quel succès ont-ils rempli leur mission! Il suffit de nommer les Laval, les Champlain, les Lalemant, les Brébeuf, les Frontenac, la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, et combien d'autres encore! Puis vint l'heure de la conquête, et la France abandonna soixante mille de ses enfants, sans ressource aucune, quasi désespérés.

Le clergé qui avait joué un rôle si important dans les commencements de la colonie, devint alors notre seul point de ralliement, quand après la conquête, sonna l'heure des grandes luttes pour nos libertes, nos institutions, notre langue et nos lois. C'est le clergé qui forma, qui instruisit les champions de nos libertés; et grâce à son union la population on put voir, spectacle unique dans l'histoire, un petit peuple conquis de soixante mille âmes à peine aller se développant tout en luttant contre un conquérant qui alors n'était rien moins que bien disposé en faveur de la race conquise. Que de beaux noms encore dans cette seconde partie de notre histoire, parmi les successeurs de Laval, nos hardis pionniers et nos hommes d'Etat

En relisant notre passé, nous sommes naturellement portés à le comparer au présent. Avons-nous été dignes de notre passé? Au point de vue religieux, l'église n'a fait que se développer et va augmentant ses conquêtes pacifiques de jour en jour. Un des successeurs de Laval, le métropolitain de Québec, vient d'être décoré de la pourpre cardinalice. Et chaque année, nous voyons s'ériger de nouveaux diocèses dans cette partie de l'Amérique que comprenait jadis le diocèse de Québec. Les conqnêtes de l'Eglise, mais qu'avons-nous besoin d'en parler, il suffit de jeter un regard autour de nous, dans notre jeune province de Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Puisque nous en sommes à étudier le présent que l'on nous permette d'effleurer une question délicate surtout dans les circonstances présentes, en ce moment ou dans les provinces de l'Est les passions politiques sont en conflit: Avons-nous toujours suivi la voie qui nous a été tracée, nous sommes-nous efforcés de mettre en pratique la règle de conduite qui à fait toute la force de nos ancêtres "l'Union dans une même foi et dans la défense de nos institutions, notre langue et nos lois;" nous sommes-nous toujours efforcés d'accomplir en Amérique les œuvres de Dieu, *Gesta Dei per Francos*. Ici a Manitoba, nous sommes unis mais là-bas, dans l'Est!...Il est vrai que notre nombre augmente toujours. De soixante mille que nous étions, il y a un peu plus d'un siècle, nous avons dépassé aujourd'hui les deux millions La province de Québec se colonise chaque jour. Nous commençons à acquérir de l'influence aux Etats-Unis. Mais cette émigration qui part chaque jour de la province de Québec pour les Etats de l'Union Américaine prend-elle le droit chemin? Ne vaudrait il pas mieux qu'elle se dirigeât vers Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Nous le savons et nous l'avons déjà dit à maintes reprises, il existe parmi les nôtres, des préjugés contre Manitoba et les Territoires, préjugés que les malheureux évènements de l'an dernier n'ont pas peu contribué à augmenter. Et pourtant ne serait-il pas malheureux de voir enlever à la race Française ces vastes plaines découvertes par LaVérandrye et arrosées des sueurs et du sang de tant de saints missionnaires français. Cette question ne merite-t-elle pas d'être étudiée?.

Notre passé à été glorieux, et notre présent, bien que laissant quelque peu à désirer ne doit pas nous faire désespérer de l'avenir, notre voie est toute tracée, à nous de ne pas dévier; il faut que nous soyions unis si nous voulons remplir le rôle que la Providence nous a préparé. A l'exemple de nos ancêtres, emparons-nous du sol. Fondons des paroisses, des établissements canadiens-français, surtout là où notre influence est la plus nécessaire. Notre force d'expansion est tellement vive que nous puissions compter être avant longtemps, aussi nombreux dans la Puissance que toutes les autres races.

Nous ne voulons pas, remarquons-le bien, faire de la propagande au détriment de la colonisation de la province de Québec, ce que nous voulons, c'est attirer ici l'émigration qui prend le chemin des Etats-Unis. Avec ce contingent nous sommes convaincus, que dans un quart de siècle, nous serions presque, sinon la majorité. Et toute la nationalité ne bénéficierait-elle pas de cet état de choses. Et d'ailleurs, les avantages que nous offrons ici, aux émigrants sont aussi nombreux nombreux pour le moins que ceux qu'ils ont aux Etats-Unis.

Pour parvenir à ce résultat, il ne s'agit que de créer un point de départ. Le succès des premiers arrivés servira d'encouragement pour les autres. Mais de grâce, que l'on ne vienne pas par un zéle déplacé, ou par ignorance, dénigrer un pays, que doit coloniser la province de Québec, et qui deviendra nôtre si nous le voulons.

Puissent nos compatriotes comprendre qu'en émigrant à Manitoba et dans les Territoires, ils s'assureront d'abord et assez facilement un avenir heureux, et qu'ils contribueront à augmenter notre influence dans la confédération, et par là prépareront à la race française en Amérique un avenir digne de ses commencements. Nous le répétons cette question mérite notre plus sérieuse considération, et en travaillant à cette œuvre, ne sera-ce pas aussi, travailler à un œuvre de Dieu...

BONNE EMIGRATION.

Dans notre premier Saint-Boniface de la semaine dernière, en parlant de l'émigration que nous désirons voir venir à Manitoba, nous avons à dessein ajouté l'épithète de *bonne* au mot émigration; nous ne l'avons pas souligné, mais nous y revenons aujourd'hui.

C'est au mélange d'émigrants impropres à coloniser un pays que sont dus tant de faux rapports sur les ressources de notre province. Les uns l'ont vantée à l'excès, les autres l'out méprisée de même. Au dire des premiers c'était ici le paradis terrestre, les seconds en ont fait un pays bon pour y mourir de faim; les uns et les autres ont manqué de jugement, et n'ont pas donné une idée juste de Manitoba où il y a d'immenses avantages et aussi quelques inconvénients.

Si avantageux que soit ce pays, (et il l'est beaucoup), il ne faut pas oublier qu'ici, comme partout en ce monde, l'homme reste soumis à la grande loi du travail; qu'il doit y manger son pain à la sueur de son front, et, que pour y acquérir une certaine aisance, il doit pratiquer l'économie, proportionner ses dépenses à ses forces, grandir doucement et conduire ses affaires avec intelligence.

En venant prendre des terres au Manitoba, il ne faut pas croire qu'on y soit immédiatement grand seigneur. Quelques-uns sont venus avec cette idée et ils ont été trompés

La grande condition du succès dans toute entreprise c'est le travail persévérant. Plus que tout autre, le cultivateur a besoin d'être un homme laborieux; il a sur sa ferme de quoi employer son temps tous les jours de l'année. Le malheur de plusieurs est de ne pas comprendre cela.

Autrefois, en Canada, quand il n'y avait ni moulin à battre, ni moulin à faucher ni rateau, ni semeuse, le cultivateur faisait la récolte, la mettait en grange et la battait sans le secours d'aucune machine, puis, après vingt ou trente années d'un travail ardu, il se trouvait heureux d'avoir pu acquérir une certaine aisance. C'est encore ce qui se pratique dans les paroisses nouvelles qu'on ouvre dans les montagnes au nord du Saint-Laurent. Si à Manitoba on y allait aussi modestement tout le monde y serait riche.

Comment se fait-il donc que souvent, après quatre ou cinq années de culture, un colon possesseur d'une bonne terre, se trouve dans la nécessité de la vendre pour payer ses dettes, tandis qu'on en voit en Canada élever une famille sur une pauvre petite terre qui ne vaut pas la dizième partie d'une ferme à Manitoba. Le mystère le voici: Si en arrivant ici, ce colon, au lieu d'aller dépenser ses économies pour acheter une foule de machineries qui coûtent des prix énormes et qui ne devraient être employées que par des capitalistes pour exploiter les grandes fermes, si, disons-nous, au lieu d'aller s'endetter pour avoir ces instruments d'agriculture, il avait cultivé son champ plus modestement, avec des moyens moins dispendieux et un peu comme le faisaient nos ancêtres, le résultat aurait été tout différent. Le colon n'aurait pas expédié si vite ses travaux, mais il aurait pu exploiter moins grand de son champ et en avoir suffisamment pour les besoins de sa famille. Il aurait progressé lentement, et, après quelques années, sa ferme qu'il est obligé de vendre aurait été encore à lui.

Aujourd'hui, trop de cultivateurs ont leurs moulins à faucher, leur râteau, leur moulin à battre, etc. Ces objets coûtent des prix énormes, et, avec cela, on n'en prend aucun soin. Ces machines passent l'année en plein champ, au soleil et à la pluie. Après trois ans, il faut tout renouveler, et on voudrait qu'avec de pareilles dépenses un colon fit fortune. Franchement, il faudrait des terres qui produiraient de l'or pour suffire à ce train de vie.

Aussi longtemps que nos colons ne prendront pas une autre manière de culture et ne règleront pas mieux leurs dépenses, nous pouvons nous attendre à entendre des plaintes sur Manitoba. Ceux qui vendent leurs fermes retourneront au Canada ou aux Etats-Unis pour déblatérer contre notre pays.

Nous reviendrons sur ce sujet dans quelques jours.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

AU COLLÈGE.

La distribution des prix au collége de Saint-Boniface, a eu lieu vendredi soir a 8 heures p.m. L'orchestre ouvrit la soirée par un joli morceau de musique intitulé poète et paysan. M. E. Rocan, B.A., élève finissant présenta à Sa Grandeur une adresse d'adieu et de remerciment. M. Alphonse LaRivière, B.A., prononça un remarquable discours, sur les avantages et les inconvénients sociaux de la grande industrie. M. Henri Royal a établi d'une manière habile un double parallèle entre Cicéron et Démosthènes d'un côté et Saint-Jean Chysostôme et Saint-Augustin de l'autre. L'auditoire a entendu avec un plaisir tout particulier les petites scènes intitulées "une sérieuse dispute" auxquelles ont pris part MM. Edmond Buron, Fortunat Létourneau, Alexandre McDermot, Joseph Clément, Joseph Dubuc, Aimé Bégin et un dialogue, intitulé "trois futurs philosophes," interprêté par MM. Lucien Dubuc, Joseph LaRivière, Raoul Bourdeau et Roger Goulet.

L'orchestre sous la direction de M. Joseph Hecker, était composé de ses élèves de M. Albert Bétournay organiste de la cathédrale et des principaux membres de la Fanfare du Cercle Provencher. Le Rév. Père Lory dirigeait le chœur. Il nous a été donné rarement d'entendre d'aussi bonne musique rendu avec autant de précision.

AU PENSIONNAT DE SAINT-BONIFACE ET A L'ACADÉMIE SAINTE-MARIE.

La distribution des prix au couvent de Winnipeg a eu lieu vendredi, et samedi à celui de Saint-Boniface. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque présidait. Comme par les années dernières, il nous a été donné de passer à cette occasion des heures fort agréables: chants et musique de circonstance, déclamation, dialogues, tout à été rendu parfaitement bien. Le département des ouvrages à fait l'admiration des dames; pour nous qui ne sommes pas juge compétent en semblable matière, nous avons tout regardé avec de grands yeux: ouvrage en cire et en cheveux, tricots, dentelles, broderies, couture, etc., et nous avons tout trouvé beau.

A L'ÉCOLE DU VILLAGE.

Puisque nous en sommes à parler examens et distributions de prix, nous ne serions pas excusable de passer sous silence la gentille petite séance qui a eu lieu samedi après-midi, à l'école de Madame Jean. Nous n'avons pas eu le plaisir d'être présent à cette fête, mais les rapports de ceux qui y ont assisté nous ont fait regretter que nos occupations nous aient retenu à nos bureaux. Là aussi tout a été très-bien, nous dit-on, et les succès des élèves témoignent hautement en faveur des institutrices qui ont eu à les diriger pendant toute l'année.

SOCIETE DE COLONISATION.

Lundi soir, M. le Vicomte Chs. de Bouthillier donnait dans la grande salle du Collège de Saint-Boniface, en présence d'un auditoire nombreux une conférence sur l'émigration.

L'hon. M. LaRivière, président de la Société de Colonisation, occupait le fauteuil de la présidence.

Nous espérons publier dans notre prochain numéro le texte de cette intéressante conférence.

NOTES HISTORIQUES.

DE 1816 A 1818.

(Suite.)

Ces demandes réitérées et ces pressantes instances du noble Seigneur Ecossais (Lord Selkirk) ne sont pas, comme on le voit jusqu'à présent, inspirées par les événements du printemps de 1816, qui n'ont pas encore eu lieu. Les termes dont il se sert dans ses lettres à l'évêque de Québec nous prouvent plutôt que c'est un sentiment religieux qui préside à ses démarches pour procurer des missionnaires non-seulement aux habitants de la colonie mais à toutes les parties du pays où il y avait des âmes à secourir. Il fait renouveler les mêmes demandes auprès de l'évêque de Québec par toutes les personnes influentes qui sont en rapport avec lui.

Le 9 janvier 1817, le Lieutenant-colonel G. F. Deschambault écrit de Montréal à Mgr Plessis:

Monseigneur,

Permettez-moi de réitérer de la part de Lord Selkirk la prière et la demande d'envoyer un prêtre le printemps prochain à la Rivière-Rouge..........

Lady Selkirk se joint fortement à moi pour vous supplier de l'accorder...... .. ..

F. G. Deschambault,
Lieutenant-Colonel.

C'est bien le cas de dire ici, que la providence de Dieu est admirable et qu'elle se sert de qui elle veut pour faire le bien malgré toutes ces sollicitations et ces promesses d'aider à l'établissement d'une mission à la Rivière-Rouge, l'évêque de Québec hésitait encore à envoyer des prêtres à une si grande distance pour s'y faire d'une manière permanente. D'un autre côté les bruits qui arrivaient de ces contrées étaient d'une nature assez inquiétante. Les deux compagnies de traite étaient en guerre ouverte depuis longtemps, et les esprits loin de se calmer semblaient s'aigrir de jour en jour. Ensuite avant de se déterminer à ouvrir cette mission difficile, Monseigneur Plessis voulait trouver un sujet réunissant une somme de qualités qu'il n'est pas toujours facile de rencontrer dans le même homme.

Cependant Monseigneur Plessis, ne laissa pas d'envoyer, ce printemps-là même, avec M. MacDonell, un missionnaire pour aller recueillir des informations préparatoires à l'établissement d'une mission à la Rivière Rouge, ou dans d'autres postes si la chose paraissait plus convenable. Voici la lettre qu'il écrivait à M. MacDonell en réponse à la demande de ce dernier pour avoir un missionnaire:

Québec, 8 avril 1816.

Monsieur,—Il y avait peu de jours que l'on m'avait appris votre retour d'Angleterre lorsque j'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 4 courant. Un des meilleurs sujets de mon clergé se parait à faire au mois prochain le voyage au Lac de la Pluie. Ces lettres, dont je lui ai donné communication l'ont décidé à faire route en votre bonne compagnie, jusqu'à la Rivière Rouge, dans l'espérance qu'au commencement de juillet vous lui procurerez la facilité de revenir au Lac de la Pluie, et de là au grand portage où il doit donner une mission selon le premier projet. Son nom est M. Pierre Antoine Tabeau. Il est chapelain de l'hôpital général de Québec.................. Je le crois propre à remplir les vues bienfaisantes de Lord Selkirk et à recueillir dans ce vaste pays toutes les informations préparatoires à l'établissement d'une mission stable qui peut faire par la suite le bonheur de ces peuples abandonnés......

J'espère que Dieu ne laissera pas sans récompense le zèle qui vous amène pour la propagation de la vraie Foi dans ces immenses contrées. Les termes dans lesquels vous l'exprimez, en vous rendant cher à tous les amis de la religion, ajoutant à l'estime toute particulière avec laquelle je suis, etc.,

J. O., Evêque de Québec.

A Continuer.

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondant.s]

Monsieur le Rédacteur,

La semaine dernière *Le Manitoba* annonçait qu'il y avait eu des vols de commis dans Saint-Boniface. Le dimanche de la Pentecôte, nos deux hommes de police ont été obligés d'aller débusquer dans le bois de M. Roger Marion, des godelureaux de Winnipeg qui ne viennent pas ici précisément pour donner des leçons de morale. Dimanche dernier, la police a été de nouveau obligée de se transporter vers le même endroit qui menace de devenir le rendez-vous d'une bande de gommeux. Sur la rivière La Seine et aux environs du pont Louise, du coté de Saint-Boniface, les honnêtes gens se plaignent de désordres fort graves auxquels nos hommes de police ont à remédier trop souvent, hélas! Donc, notre petite ville de Saint-Boniface est menacée de tous cotés de dangers contre la morale et le bon ordre. C'est tout naturel, nous sommes à la porte d'une cité qui comme toutes les villes un peu considérables a son écume. A certains moments cette écume déborde. A nous de nous protéger. Durant la saison d'été, je ne sais pas si c'est une prudente économie de n'avoir pour tous gardiens que deux hommes de police. Il faut veiller le jour et la nuit. Car c'est la nuit surtout que les voleurs font leurs coups. Le jour, il y a à tenir le bon ordre dans les rues. Les limites de notre ville s'étendent depuis le pont Louise jusque chez M. François Carrière *et ultra*: Sur toute cette étendue il y a une foule de petits coins et recoins où il est bon de jeter un œil,

Quoiqu'il en soit, si les édiles de Saint-Boniface jugent que notre police suffit, nous prions instamment ces Messieurs de nous débarrasser des promeneurs nocturnes, qui viennent hanter le bois chez M. Marion et de ne pas laisser introduire chez nous les mystères des bois sacrés des payens. Qu'on se rafraîchisse dans les rues.

Bien à vous,

X.

A M. le Directeur du *Manitoba*.

Monsieur,—Permettez-moi de me servir des colonnes de votre journal pour offrir mes remerciements et témoigner ma reconnaissance au Dr Fafard de Saint-Boniface pour l'habileté qu'il a montrée dans l'opération qu'il m'a fait subir. Depuis 20 ans j'étais affligé d'une excroissance sur le sommet de la tête; elle atteignait déjà la grosseur d'un œuf et me causait de plus grandes douleurs à mesure qu'elle se développait. Le Dr. Fafard s'est décidé à me l'extraire, et je puis dire qu'il a parfaitement réussi dans son opération.

Vous remerciant, Monsieur, je demeure
Votre très humble serviteur,

OCTAVE ALLARD.

PERSONNEL.

M. J. E. P. Preudergast, M.P.P., est parti hier soir pour Québec. Bon voyage.

M. W. Gingras fils de M. F. Gingras partira pour Montréal vendredi soir. M. Gingras étudie la médecine à l'Ecole Victoria.

M. Alfred Bleau de la maison Turner & Bleau, marchand de fer, de cette ville, est parti ce matin pour Pembina. Nous sommes heureux d'apprendre que M. Bleau nous reviendra avec une compagne.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est parti samedi pour aller administrer le sacrement de confirmation dans les paroisses de Lorette, Sainte-Anne et Saint-Joachin de la Broquerie. Mgr sera de retour dimanche.

Le Rév. Père Lecomte, O.M.I., qui vient de terminer une retraite très fructueuse à Saint-François-Xavier est à l'archevêché. Le zélé missionnaire ira à Saint-Jean-Baptiste, la semaine prochaine.

La première fois que M. Thomas Brunau, de Saint-Pierre, viendra en cette ville, nous serions désireux de le voir à nos bureaux pour affaires importantes qui le concernent

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Aikins sera présent à la messe solennelle qui sera chantée demain à la cathédrale.

CHOSES ET AUTRES.

—Sa Grandeur Mgr Duhamel a répandu dans son diocèse une circulaire dénonçant les Chevaliers du Travail, et défendant aux catholiques de se joindre à eux.

—La statue de Laviolette, fondateur de la ville des Trois-Rivières, qui doit être placée au sommet du Plateau, vient d'être terminée par M. l'artiste P. Hébert.

—D'après le recensement de 1881, la population du Canada, suivant sa dénomination religieuse, se décompose comme suit:

Protestants..............	2,416,649
Catholiques.............	1,791,982

Cette population est représentée dans le gouvernement du pays par sept ministres protestants et six ministres catholiques.

—On dit que le mouvement sécessionniste n'existe pas seulement dans la Nouvelle-Ecosse, mais qu'il menace de s'étendre à l'Ile du Prince-Edouard.

—Le président Cleveland a accepté la présidence honoraire de l'exposition américaine qui s'ouvrira à Londres, au mois de mai 1887.

—M. O. Gauthier, député de Charlevoix à l'Assemblée Législative de Québec, est mort le 16 courant. M Gauthier était âgé de 52 ans. Il fut élu pour la première fois en 1875 et réélu en 1877 et 1882. Excellent député, dévoué, intelligent, M. Gauthier jouissait d'une grande popularité dans son comté.

—Le secrétaire général du barreau de la province de Québec, vient de publier le tableau général officiel des avocats licenciés, repartis comme suit:

District de Montréal, 426; district de Québec, 162; district de Saint-François, 32; district de Trois-Rivières, 32; district d'Arthabaska, 18; district de Bedford, 22; total, 692.

—Nous regrettons d'apprendre que l'hon. Jean-Louis Beaudry, conseiller législatif et ancien maire de Montréal est très dangereusement malade; il a reçu les derniers sacrements. M. Beaudry est l'aïeul de notre ami, M. J. C. Auger.

NAISSANCES

A Lorette, le 16 courant, Madame Emile Désorcy, un fils.

A Lorette, le 18 courant, Madame Wilbrod Prince, une fille.

En cette ville, le 21 courant, Madame Joseph Bégin, une fille.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT.

AVIS PUBLIC.

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Norbert, siégera en Cour de Révision pour entendre les plaintes qui pourront être portées contre le Rôle d'Evaluation de la dite Municipalité pour l'année courante, MARDI LE 20IÈME JOUR DE JUILLET courant à 10 heures de l'avant-midi à la Salle du Conseil chez J.-Bte Landry à Saint-Norbert.

Par ordre,
G. T. LANDRY,
Député Greffier.

Saint-Norbert, 21 juin 1886.
2ins.23.6.86.



ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA.

CELEBRATION DE SA

FÊTE PATRONALE Le 24 Juin 1886.

PROGRAMME DE LA MATINÉE.

Réunion des membres de l'Association à l'hôtel-de-ville, à 9 heures a.m.

A 9.30 a.m. départ pour le Palais Archiépiscopal d'où l'Association fera escorte à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque jusqu'à la cathédrale.

MESSE A 10 HEURES.

Immédiatement après la messe, l'Association se rend en procession sur la place La Vérandrye où le Président présente les hommages de l'Association à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.—Réponse de Sa Grandeur.

DISCOURS.

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI.

Pique-Nique

DANS LES

Cours du College de Saint-Boniface.

Les restaurants de tempérance sont ouverts à midi.

Course de 150 verges pour amateurs de Saint-Boniface—1er prix, $5.00; 2ème prix, $2.00.

Course de 100 verges pour garçons au-dessous de 17 ans—1er prix, $2,00; 2ème prix, $1.00.

Course des hommes gras—Prix, une belle canne.

GRANDE PARTIE DE BASE BALL où figurera le club "La Feuille d'Erable." —Prix, une boîte de cigares.

Tuer la poule—Prix, la poule.

Course en mangeant une tarte—Prix $1.00.

Course en mangeant un biscuit- Prix, 50 cts.

Course en allumant la pipe—Prix, une pipe.

Course de 25 verges à reculons—Prix, un mouchoir de soie.

Course de 50 verges à trois jambes—Prix, une boite de dominos.

Course de 300 verges, au pas—1er prix $2.00; 2ième prix $1.00.

Course de 50 verges à la brouette vivante Prix $1.00.

Touver ses souliers, pour enfants—Prix une balle en caoutchouc.

Course de jeunes filles jusqu'à 11 ans—1er prix un calpin; 2ème prix un album.

Sauter à pieds joints—Prix un crayon.

Trois sauts avec course—Prix une plume d'or.

Tug of War—Entre hommes mariés et garçons.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE.

Grande Séance Musicale par la "Société Orphéonique de Saint-Boniface" au Collège de Saint-Boniface, à 8.30 hrs. précises.

La Fanfare du Cercle Provencher, entr'autres morceaux, jouera nos airs nationaux pendant la journée.

Vive la Canadienne—God Save the Queen.



STATUTS DE LA PROVINCE DE MANITOBA.

ACTE DES LICENSES POUR LA VENTE DES LIQUEURS.

Les demandes suivantes de Licences pour la province de Manitoba, ont été reçues:

James Fraser, Hôtel, Pilot Mound;
Brown & McKelvie, Hôtel, Souris;
Peter Anderson, Hôtel, Nelson;
John Herbert, Hôtel, Norquay;
W. T. Leadbeater, Hôtel, Milford;
Robert Brown, Hôtel, Kildonan;

R. LATOUCHE TUPPER.
Inspecteur en Chef.

Winnipeg, 19 juin 1886.
2ins.23.6.86

Chronique Locale.

—Nous publions ailleurs le programme qui sera suivi demain, jour de la célébration de notre fête nationale.

—Les vacances du Collège Saint-Boniface commencées le 19 courant finiront le 25 août prochain à 7 00 hrs p.m.

—Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste des prix qui ont été donnés à l'Académie Sainte Marie de Winnipeg.

—M. Cléophas Marcoux a rebati sa baignoire et elle a été ouverte aujourd'hui même. Comme par les années dernières, elle est placée près du pont Saint-Boniface au milieu de la rivière.

—La vente pour arrérages de taxes des lots de la municipalité de Taché et de la ville de Saint-Boniface aura lieu le 19 juillet prochain et celle de la municipalité de Saint-Boniface, le 2 août 1886. Les interressés feront bien de consulter la liste des lots que nous publions sur notre quatrième page.

—Les RR. P.P Jésuites ont eu l'extrême obligeance de mettre les cours de leur collège à la disposition de l'Association Saint-Jean-Baptiste pour le pique-nique qui aura lieu demain aprés-midi, et prêter leur salle de séance à la *Société Orphéonique* pour le concert qui aura lieu dans la soirée.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Bureau d'Education concernant l'examen des instituteurs. Cet examen aura lieu le 20ème jour de juillet prochain, à l'hôtel de ville, à Saint-Boniface. Il est bon de rappeler que la loi d'éducation fait un devoir aux commissaires de n'engager que des instituteurs ou des institutrices diplomés.

—Hier matin une jeune fille du couvent de cette ville a trouvé à l'entrée du bois situé en arrière du pensionnat un cadavre dans un état de décomposition avancée. Le Dr Fafard coroner fut averti immèdiatement et se rendit à l'endroit de la sinistre trouvaille. Rien n'a pu faire identifier le cadavre. La mort est attribuée à un suicide, comme le démontre trop clairement le revolver dont deux chambres étaient vides et gisant à coté du cadavre.

Le défunt mesure environ 5 pieds 9 pouces, portait un habillement en tweed écossais, carreauté, brun et gris, un chapeau gris, feutre mou, presque neuf. Une montre en or, et on à trouvé sur lui, une somme de trente-deux piastres et vingt-six centins. Une enquête a lieu ce matin.

Chronique de la Province.

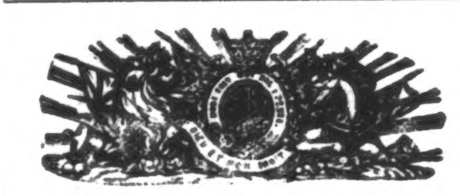
Saint-François-Xavier.

20 juin—La paroisse de Saint-François-Xavier a, elle aussi, été favorisée d'une retraite jubilaire. Au grand jour de la Pentecôte, vers les quatre heures de l'après-midi la cloche de notre modeste église faisait entendre des sons inaccoutumés, elle annonçait l'arrivée de notre vénérable Archevèque, accompagné du Rév. Père Maisonneuve, dont les cheveux ont blanchi dans les labeurs d'un long apostolat, et du Rév. Père Lecomte, ce zélé missionnaire qui a déjà fait entendre sa voix dans plusieurs endroits de notre jeune province de Manitoba. Déjà une foule compacte se pressait autour du temple saint et s'inclinait respectueusement sous la bénédiction de leur premier pasteur; Mgr voulut bien, malgré son extrême fatigue, présider lui-même aux offices de l'après-midi, et dire la messe du jubilé, le lendemain, en présence de toute la population réunie aux pieds des saints autels. Combien ardentes durent être les supplications d'un aussi bon père en faveur de ses pauvres ouailles de Saint-François-Xavier, et combien aussi Monseigneur sera heureux en apprenant que toute la paroisse s'est levée et s'est portée en masse pour aller re cueillir avec avidité le pain de la parole de Dieu qui leur a été prodigué avec tant de soins et précision. Quelle est puissante cette parole inspirée d'en haut tombant sur les âmes comme une douce et bienfaisante rosée, et portant la fécondité dans le sol si aride parfois du pauvre cœur humain! Reconnaissance! voilà le seul mot qui puisse traduire nos sentiments; oui, respect, vénération, gratitude à Monseigneur notre digne et vénéré Archevêque qui nous aime tant; reconnaissance à notre dévoué et infatigable curé qui se donne incessamment pour le bien de nos âmes... Reconnaissance à l'illustre missionnaire qui se consume lui-même pour jeter dans l'âme de ses frères fugitifs et errants parfois, loin du bercail, une étincelle de cette charité que Jésus-Christ est venu apporter au monde. Aussi les dernière paroles de l'homme de Dieu furent-elles celles-ci: aimez-vous les uns les autres, c'est le commandement du Seigneur.

—Nous avons eu, la semaine dernière, la visite de M. E. F. Gigot, notre député à la Législature, le but de sa visite était de nous annoncer qu'il acceptait de se porter candidat pour la division électorale de Saint-François-Xavier aux prochaines élections générales, un grand nombre d'électeurs l'en ayant prié. Les exercices du Jubilé l'ont empêché de visiter les électeurs de notre paroisse, il a dû se contenter d'une petite tournée dans les paroisses de Baie St Paul et Saint-Eustache qui ont été annexées à notre division.

Lorette

21 juin.—La célébration de notre fête nationale aura lieu le 1er juillet. Mgr l'Archevêque sera avec nous ce jour-là; et nous espérons que nombre de nos amis de Saint-Boniface, Winnipeg, Sainte-Anne et d'ailleurs, seront aussi présents. Tous sont cordialement invités à cette fête organisée par les paroissiens de Lorette au profit de leur église.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES.

Adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Fossés à Union Point ou à Saint-François-Xavier (suivant le cas)," seront reçues au département des Travaux Publics jusqu'à midi mardi le 29 juin courant pour un fossé à Union Point et 2 fossés a Saint-François-Xavier.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce département le et après le 23 courant.

L'on peut mettre des soumissions pour un demi-mille ou un mille de longueur pour ce qui est des fossés à faire dans Saint-François-Xavier.

Un chèque de $50.00 accepté devra accompagner chaque soumission. Il sera confisqué si celui dont la soumission est acceptée refuse de remplir son contrat.

Le gouvernement exige de bonnes cautions pour garantir l'exécution de l'ouvrage.

Dans les soumissions pour des courtes sections de drainage, le dépôt de $50.00 ne sera pas exigé.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Winnipeg, 15 juin 1886.

C. P. BROWN,
Ministre des Travaux Publics.

2ins.16.6.86

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE.

AVIS

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne siégera en Cour de Révision, lundi, le treize (13) juillet prochain, à 1 heure p.m., à la salle des Réunions du Conseil à Sainte-Anne, pour entendre les plaintes qui pourraient être faites contre le Rôle d'Evaluation pour 1886.

Sainte-Anne, Manitoba, 12 juin 1886.

Par ordre du Conseil,
THÉOPHILE PARÉ,
Greffier.



PENITENCIER DE MANITOBA.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et suscrites "Soumissions pour approvisionnement," seront reçues au bureau du Préfet du Pénitencier de Manitoba, jusqu'à VENDREDI le 25 courant à midi, des personnes désirant consentir un contrat pour fournir à cette institution pendant l'année fiscale 1886-87 les articles suivants compris dans les classes ci-dessous mentionnées.

Classe 1. Marchandises sèches.
do 2. Epiceries.
do 3. Bœuf, poids vif.
do 4. Mouton, mort.
do 5. Lard, mess en barils.
do 6. Bois de corde 500 cordes plus ou moins.
Classe 7. Charbon, 600 tonnes plus ou moins.
Classe 8. Fleur.
do 9. Huile de Pétrole.

Pour toute information nécessaire relative aux spécifications concernant les soumissions, s'adresser au Préfet.

SPÉCIFICATIONS.

Les soumissions devront être pour au moins une des classes précédentes; plusieurs classes pourront cependant être comprises dans une soumission.

Des échantillons des articles des classes 1, 2 et 8 devront accompagner la soumission.

Pour la classe 6 le soumissionnaire devra mentionner, si c'est du bois franc ou du bois mou, du bois sec ou du bois vert.

Pour la classe 7 le soumissionnaire devra mentionner, si c'est du charbon dur ou mou.

Pour la classe 9 il sera nécessaire de mentionner le degré d'épreuve.

Les signatures d'au moins deux personnes responsables consentant à se porter cautions dans le cas ou la soumission serait acceptée devront y être apposées avant qu'elle soit soumise.

Toute soumission qui ne sera pas selon la formule prescrite sera mise de côté.

Toutes les informations concernant les détails relatifs aux approvisionnements susdits, ensemble avec des blancs de formules de soumissions et des copies des spécifications et conditions seront fournis sur demande au soussigné. Les blancs de spécifications devront être remplis en detail avec les extensions et les additions complètes. Tous les articles seront acceptés sujets à l'approbation du Préfet.

Tous les articles seront livrés au Pénitencier à Stony Mountain, sans charge aucune, soit pour fret et sans dépense incidente d'aucune nature.

Les barils et les caisses d'emballage ne seront pas chargés, et ils ne seront pas retournés.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Stony Mountain 4 juin 1886.

S. L. BEDSON,
Préfet.

2ins.24.6.86.

AVIS IMPORTANT.

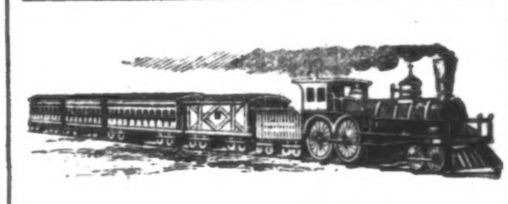
M. J.-B. LAUZON a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, qu'à compter de lundi prochain, le 14 courant, il ne VENDRA PLUS A CRÉDIT. Qu'on se le tienne pour dit: il ne sortira plus de son étal, à partir de cette date, une seule livre de viande à crédit. M. Lauzon par l'adoption de ce système, pourra vendre ses viandes à 30 et 40 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire, et celles de ses pratiques qui paient leurs comptes régulièrement y trouveront leur avantage.

Etant en position de faire concurrence à aucun des bouchers de Saint-Boniface et de Winnipeg, M. Lauzon demande qu'on aille lui faire une visite et se convaincre personnellement de la grande réduction de ses prix.

Ne l'oubliez pas: à partir de lundi prochain, grande réduction sur le prix des viandes et tout au comptant.

JEAN-BAPTISTE LAUZON,
Avenue Taché, Saint-Boniface.

2 ins 10 6 86





A Louer.

Un magasin et deux maisons. Possession immédiate. Conditions faciles

S'adresser aux bureaux du journal

LE MANITOBA.

AVIS. —VENTE DE TERRES pour arrerages de taxes, dans la Municipalite de Saint-Boniface.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé, et daté le dix-septième jour de Juin A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrains ci-après mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Saint-Boniface, pour les arrérages de taxes respectivement dus sur les dits terrains, ensemble avec les frais.

Je donne par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et les frais ne soient auparavant payés, lundi, le deuxième jour d'août prochain, à dix heures de l'avant-midi de ce jour, en l'hôtel-de-ville de St. Boniface, en la ville de St. Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour rencontrer les taxes et toutes les charges encourues, dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba de 1884 et ses amendements.

Description.	Section.	Township.	Range.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g &c.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 106 St. Boniface, 70 acres	......	......	......	236 66	2 00	238 66	do
NE¼ & N½ of SE¼	1	10	4 E	10 98	2 00	12 98	do
SW¼	2	10	4 E	59 66	2 00	61 66	do
NW¼ 4 & N½ of NE¼	5	10	4 E	39 67	2 00	41 67	do
E½ of SW¼ & SE¼	6	10	4 E	19 16	2 00	21 16	do
N½ of NE¼ of 10 & SE¼	15	10	4 E	11 78	2 00	13 78	do
N½ of NW¼ of 10 22 & SW¼	27	10	4 E	46 29	2 00	48 29	do
NW¼ & N½ of SW¼	34	10	4 E	28 75	2 00	30 75	do
NE¼ & N½ of SE¼	34	10	4 E	9 58	2 00	11 58	do
Lot 64 St. Boniface, 33 acres	......	......	......	48 32	2 00	50 32	do
Lot 65 St. Boniface, 37 acres	......	......	......	54 91	2 00	56 91	do
Outer 2 miles lot 73, St. Boniface, 63 acres	......	......	......	205 43	2 00	207 43	do
Outer 2 miles lot 72, St. Boniface, 61 acres	......	......	......	199 03	2 00	201 03	do
Outer 2 miles lot 74, St. Boniface, 66 acres	......	......	......	259 08	2 00	261 08	do
Outer 2 miles lot 75, St. Boniface, 66 acres	......	......	......	242 95	2 00	244 95	do

Dated at Winnipeg this seventeenth day of June A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary Treasurer.
Eastern Judicial District Board.
Box 1293, Winnipeg, Manitoba.

(No. 139) 25-29

AVIS. — VENTE DE TERRES POUR ARRÉRAGES DE TAXES DANS LA MUNICIPALITÉ DE TACHÉ.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le seeau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le quatrième jour de Juin A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrain ci-après mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Taché, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, lundi, le dix-neuvième jour de Juillet prochain, à deux heures de l'après-midi de ce jour, dans l'Hôtel-de-Ville, en la ville Saint-Boniface, dans le Comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba, 1884, et ses amendements.

Description.	Section.	Township.	Range.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 24 & E 5 chs. of lot 23 Lorette, cont'g 172 ac.	......	......	......	17 57	2 00	19 57	Patented
East 6 chs. of lot 51, Lorette, cont'g 96 acres	......	......	......	16 05	2 00	18 05	do
Lot No. 38, Lorette, cont'g 191 acres	......	......	......	35 61	2 00	37 61	do
Lot No. 96, Lorette, cont'g 164 acres	......	......	......	34 39	2 00	36 39	do
Lot 5, settlement of Oak Island, cont'g 208 ac.	......	......	......	18 78	2 00	20 78	do
SW¼ & S½ of NW¼	10	8	4 E	15 87	2 00	17 87	do
NW¼ 13 & W½ of SW¼	13	8	4 E	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ & S½ of NW¼	12	8	4 E	15 87	2 00	17 87	do
NW¼ & N½ of SW¼	36	9	4 E	19 71	2 00	21 71	do
SW¼ & W½ of SE¼	15	9	4 E	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ & S½ of NW¼	2	8	4 E	15 87	2 00	17 87	do

Description.	Section.	Township.	Range.	Arrears of Taxes.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
NE¼ of 15 & S½ of SE¼	22	9	4 E	....	45 67	2 00	47 67	Patented
NE¼ of 12 & S½ of SE¼	13	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
NE¼ of 7 & S½ of SE¼	18	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
NE¼ & N½ of SE¼	14	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
NE¼ & N½ of SE¼	13	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
NW¼ of 21 & S½ of SW¼	28	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
W½ of W½ of 32 & E½ of SE¼	31	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ & S½ of SE¼	14	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
NE¼ & N½ of SE¼	21	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
E½ of SE¼	1	8	5 E	....	6 73	2 00	8 73	do
SW¼ & S½ of NW¼	5	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ & W½ of SE¼	35	8	5 E	....	45 67	2 00	47 67	do
L.Ss. 10, 15 in S. 36, T. 8, R. 5 E, L.Ss. 2, 7 & 10 and that part of L.S. 15 in S. 1, T. 9, R. 5 E, lying South of S. River, pt. L.S. 2 in S. 12 lying South of Seine River	......	8	5 E	....	24 06	4 00	28 06	do
NW¼ of 24 & S½ of SW¼	25	9	5 E	....	19 71	2 00	21 71	do
SE¼ & E½ of SW¼	31	9	5 E	....	19 71	2 00	21 71	do
N½ of NE¼ of 36 & NW¼	31	9	5 E	....	24 30	2 00	26 30	do
L.Ss. 2, 7, 10, 15 & W½ L.Ss. 1, 8, 9 & 16	23	9	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ & S½ of NW¼	3	8	4 E	....	21 18	2 00	23 18	do
SW¼ of 30 & N½ of NW¼	19	8	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ of 16 & N½ of NW¼	9	9	4 E	16 17	19 55	2 00	37 72	do
NW¼ of 22 & S½ of SW¼	27	8	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
L.Ss 10 & 15 & W½ of L.Ss 9 & 16 & L.Ss 2 & 7 & W½ of L.Ss 1 & 8	14	9	4 E	....	27 86	4 00	31 86	do
SW¼ & L.Ss 2 & 12	6	9	4 E	34 91	15 87	2 00	52 78	do
SW¼ & S½ of SE¼	10	9	4 E	....	27 86	2 00	29 86	do
SW¼ of 33 & E½ of SE¼	32	8	4 E	32 85	15 87	2 00	50 72	do
L.Ss 1, 2, 3, 7 & 8 in 2 & L.S 4	1	9	4 E	....	27 86	2 00	29 86	do
SW¼ & W½ of SE¼	17	8	4 E	18 22	15 87	2 00	36 09	do
NE¼ of 7 & S½ of SE¼	18	8	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ of 9 & S½ of NW¼	9	9	4 E	....	19 55	2 00	21 55	Patented
NW¼ & N½ of NE¼	16	9	4 E	....	19 55	2 00	21 55	do
SW¼ & E½ of NW¼	21	9	4 E	22 90	19 55	2 00	44 45	do
SW¼ & S½ of NW¼	5	8	4 E	28 58	21 31	2 00	51 89	do

Description.	Section.	Township.	Range.	Arrears of Taxes.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
SE¼ of 12 & N½ of NE¼	1	8	4 E	....	27 87	2 00	29 87	do
NW¼ of 14 & S½ of NE¼	15	8	4 E	....	12 19	2 00	14 19	do
SW¼ & S½ of NW¼	6	8	4 E	37 14	21 31	2 00	60 45	do
NW¼ of 33 & E½ of NE¼	32	8	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SE¼ of 7 & N½ of NE¼	6	8	4 E	40 15	21 32	2 00	63 47	do
SW¼ & S½ of NW¼	4	8	4 E	28 21	21 32	2 00	51 53	do
SW¼ & W½ of SE¼	20	8	4 E	22 68	15 87	2 00	40 55	do
NW¼ of 15 & S½ of SW¼	22	9	4 E	....	16 42	2 00	18 42	do
Whole	8	9	4 E	76 25	20 17	2 00	98 42	do
N½ of NW¼ of 6 & SW¼	7	8	4 E	22 61	23 15	2 00	47 76	do
SW¼ of S½ of SE¼	23	8	4 E	....	46 01	2 00	48 01	do
L.S 13 of 1 & L.Ss 3, 4, 5, 12 & 13	12	9	4 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SE¼ of 7 & N½ of NE¼	6	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
SW¼ of 7 & N½ of NW¼	6	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
SE¼ of 17 & S½ of NE¼	17	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
S½ of S½ of 22 & S½ of SE¼	21	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
SE¼ & N½ of SW¼	28	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
NW¼ of 12 & S½ of SW¼	13	8	5 E	....	21 18	2 00	23 18	do
SE¼ & S½ of NE¼	3	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ of 10 & N½ of NW¼	3	8	5 E	....	15 87	2 00	17 87	do
SW¼ of 21 & E½ of SE¼	20	8	5 E	....	27 86	2 00	29 86	do
SW¼ of 33 & W½ of NW¼	28	8	5 E	....	27 86	2 00	29 86	do
SE¼ of 2 & S½ of SW¼	1	8	5 E	....	27 86	2 00	29 86	do
NW¼ & N½ of SW¼	25	9	5 E	....	32 50	2 00	34 50	do
SW¼ & S½ of NW¼	27	9	5 E	....	32 50	2 00	34 50	do
NE¼ of 33 & W½ of NW¼	34	9	5 E	....	33 45	2 00	35 45	do
SE¼ & E½ of SW¼	22	9	5 E	....	33 45	2 00	35 45	do
L.Ss. 12, 13, 14, Sec. 14 & L.Ss. 9, 15 & 16	15	9	5 E	....	19 71	2 00	21 71	do
SW¼ of 34 & N½ of NW¼	27	9	5 E	....	48 39	2 00	50 39	Patented
N½ of N½ of 20 & N½ of NW¼	21	9	5 E	....	19 71	2 00	21 71	do
NE¼	35	9	4 E	....	43 37	2 00	45 37	do
S½ of S½ of 31 & S½ SW¼	32	9	4 E	....	22 01	2 00	24 01	do
W½ of W½	26	9	4 E	....	28 47	2 00	30 47	do
W½ of E½	26	9	4 E	....	26 69	2 00	28 69	do
NE¼ of 31 & N½ of NW¼	32	9	5 E	....	31 69	2 00	33 69	do
SE¼ of 34 & N½ of NE¼	27	9	4 E	....	9 50	2 00	11 50	do
SE¼ & W½ of NE¼	32	9	5 E	....	22 99	2 00	24 99	do
SW¼ & S½ of NW¼	32	9	5 E	....	19 71	2 00	21 71	do
Lot 47 Lorette, cont'g 280 acres	......	......	......	....	59 69	2 00	61 69	do
Lot 44 Lorette, cont'g 114½ ac.	......	......	......	....	26 38	2 00	28 38	do
NW¼ & N½ of SW¼	31	9	4 E	27 78	19 71	2 00	49 49	do
NW¼ & N½ of SW¼	32	9	4 E	28 20	18 76	2 00	48 96	do
NE¼ & N½ of SE¼	32	9	4 E	15 80	18 76	2 00	36 56	do

Dated at Winnipeg, this fourth day of June A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Sec. Treasurer,
Eastern Judicial District Board,
Box 1293, Winnipeg, Man

(No. 122) 23-27

AVIS. — VENTE DE TERRES POUR ARRÉRAGES DE TAXES DANS LA VILLE DE SAINT-BONIFACE.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le quatrième jour de Juin A.D. 1881, me commandant de prélever sur des divers lots ou lopins de terrain ci-après mentionnés et décrits, dans la Ville de Saint-Boniface, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, Luudi le dix-neuvième jour de Juillet prochain à dix heures de l'avant-midi de ce jour, en l'Hôtel-de-Ville, dans la Ville de Saint-Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1884, et ses amendements.

Description.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Whole of lot 66 St. Boniface, 6 chs. by 2 miles	380 12	2 00	382 12	Patented
Lot 312, sub-division of lot 76, St. Boniface	23 01	2 00	25 01	do
Lot 722, sub-division of lot 76, St. Boniface	75 59	2 00	77 59	do
Lot 837, sub-division of lot 76, St. Boniface	40 96	2 00	42 96	do
Lot 3, sub-division of lot 78, 50x140 ft. St. Boniface	8 04	2 00	10 04	do
Lot 1, block 4, parish lot 89, St. Boniface	6 34	2 00	8 34	do
Lot 677, parish lot 76, St. Boniface	28 63	2 00	30 63	do
South halves lots 222 & 224, parish lot 76 1x2 chs. St. Boniface	18 49	2 00	20 49	do
Lot 811, parish lot 76 1x2 chs., St. Boniface	40 46	2 00	42 46	Patented
Lot 5, parish lot 78 50x140 ft. St. Boniface	13 12	2 00	15 12	do
Lot 7, parish lot 78 50x140 ft. St. Boniface	11 43	2 00	13 43	do
Lot 11, parish lot 78 50x140 ft. St. Boniface	11 43	2 00	13 43	do
Lots 4 & 5, or Lot B, blk. 4, parish lot 81 25x120 ft. St. Boniface	34 61	2 00	36 61	do
Lot 17, blk. 4, parish lot 89 1x2 chs. St. Boniface	9 42	2 00	11 42	do
Lot 18, blk. 4, parish lot 89 1x2 chs. St. Boniface	9 42	2 00	11 42	do
Lot 19, blk. 4, parish lot 89 1x2 chs. St. Boniface	9 42	2 00	11 42	do
Lot 20, blk. 4, parish lot 89 1x2 chs. St. Boniface	9 76	2 00	11 76	do
Parish lot 96, 16 acres, St. Boniface	186 08	2 00	188 08	do
23 lots subdivision of parish lot 101, St. Boniface	64 60	2 00	66 60	Unpat'd.
Blk. C, parish lot 81, St. Boniface	62 93	2 00	64 93	Patented
W½ lot 8, blk. 8, parish lot 89, St. Boniface	11 89	2 00	13 89	do
Lot 849, parish lot 76, St. Boniface	26 41	2 00	28 41	do
Lot 10, parish lot 78, St. Boniface	7 28	2 00	9 28	do
Lot 12, parish lot 78, St. Boniface	7 28	2 00	9 28	do
Lots 2, 12, 24 & 29, parish lot 91, St. Boniface	168 66	2 00	170 66	do
Lot 16, blk. 15, parish lot 89, St. Boniface	6 78	2 00	8 78	do
Lot 903, parish lot 76, St. Boniface	30 29	2 00	32 29	do
Lot 907, " " "	9 09	2 00	11 09	do
Lot 909, " " "	9 09	2 00	11 09	do
Lot 911, " " "	9 09	2 00	11 09	do
Lot 804, " " "	32 13	2 00	34 13	do
Lot 806, " " "	17 88	2 00	19 88	do
Lots 808 & 810, parish lot 76, St. Boniface	30 92	2 00	32 92	do
Lots 812 & 814, parish lot 76, St. Boniface	30 92	2 00	32 92	do
Lots 816 & 818, parish lot 76, St. Boniface	30 92	2 00	32 92	do
Lots 820 & 822, parish lot 76, St. Boniface	30 92	2 00	32 92	do
Inner two miles lot 67 St. Boniface, cont'g 147 acres	802 72	2 00	804 72	do
Lots 10 & 11, blk. 8, parish lot 89, St. Boniface	87 40	2 00	89 40	do
Part of R. C. Mission land between C. P. R. and Seine River, lot 1110 1x2 chs	30 59	2 00	32 59	do
Lot 9, blk 1, parish lot 89, St. Boniface	3 75	2 00	5 75	Patented
Lot 10, blk 1, " 89, "	3 75	2 00	5 75	do
40 feet west of Main Road, parish lot 89, St. Boniface	14 17	2 00	16 17	Unpat'd.
Eastern 2 blks, parish lot 78, St. Boniface	160 56	2 00	162 56	Patented
Lots 4 to 17, blk 10, " 89, "	70 63	2 00	72 63	do
E½ lot 847, parish lot 76, St. Boniface	22 38	2 00	24 38	do
Lot 5, blk 1, " 89, "	6 80	2 00	8 80	do
Lot 6, blk 1, " 89, "	6 80	2 00	8 80	do
Lot 7, blk 1, " 89, "	6 80	2 00	8 80	do
Lot 9, blk 1, " 93, "	4 00	2 00	6 00	do
Lot 7, blk 1, " 93, "	4 32	2 00	6 32	do
Lot 8, blk 1, " 93, "	4 00	2 00	6 00	do
Lots 3 to 11 & 16 to 23, parish lot 91, St. Boniface	104 65	2 00	106 65	do
Lot 4, blk 2, parish lot 93, St. Boniface	4 44	2 00	6 44	do
Lot 5, blk 2, " 93, "	5 20	2 00	7 20	do
$\frac{13}{38}$ undivided interest, parish lot 85, St. Boniface	65 19	2 00	67 19	Unpat'd.
Lot 709, parish lot 76, St. Boniface	79 08	2 00	81 08	Patented
E½ lot 718, " 76, "	20 13	2 00	22 13	do
Lot 740, " 77, "	9 59	2 00	11 59	do
Lot 742, " 77, "	17 86	2 00	19 86	do
S½ lot 729, " 76, "	99 52	2 00	101 52	do
W 66 ft, lot 724, parish lot 76, St. Boniface.	78 01	2 00	80 01	do
Lot 708, parish lot 76, St. Boniface	98 35	2 00	100 35	do
Lot 750, " 77, "	16 54	2 00	18 54	do
Lot 752, " 77, "	16 54	2 00	18 54	do
Lot 652, " 77, "	13 13	2 00	15 13	do
Lot 654, " 77, "	13 13	2 00	15 13	do
Lot 656, " 77, "	13 13	2 00	15 13	do
N. 80 ft., lot 719, parish lot 76, St. Boniface	26 37	2 00	28 37	do
E. 66 ft., lot 528, parish lot 76, St. Boniface	18 98	2 00	20 98	do
Lot 313, " 76, "	73 79	2 00	75 79	do
N½ lot 224 & N½ lot 222, parish lot 76, St. Boniface	39 21	2 00	41 21	do
Lot 675, parish lot 76, St. Boniface	13 98	2 00	15 98	do
W. 33 ft., lot 318, parish lot 76, St. Boniface	36 52	2 00	38 52	do
E⅓ lot 308, parish lot 76, St. Boniface	11 51	2 00	13 51	do
N½ lot 307, " 76, "	21 07	2 00	23 07	do
S½ lot 307, " 76, "	47 65	2 00	49 65	do
E½ lot 509, " 76, "	29 45	2 00	31 45	do
Lot 643, " 76, "	15 49	2 00	17 49	do
Lot 8, " 76, "	33 70	2 00	35 70	do
Lot 413, " 76, "	31 42	2 00	33 42	do
Lot 633, parish lot 76, St. Boniface	33 08	2 00	35 08	Patented
W½ lot 635, " 76, "	9 53	2 00	11 53	do
Lot 24, " 76, "	26 38	2 00	28 38	do
Lot 631, " 76, "	53 08	2 00	55 08	do
Lot 532, " 76, "	11 81	2 00	13 81	do
E½ lot 635, " 76, "	40 96	2 00	42 96	do
Lot 637, " 76, "	71 25	2 00	73 25	do
Lot 214, " 76, "	16 90	2 00	18 90	do
Subdivision 1 of E. 100 ft., lot 605, parish lot 76, St. Boniface	17 67	2 00	19 67	do
Subdivision 2 of E. 100 ft., lot 605, parish lot 76, St. Boniface	15 42	2 00	17 42	do
Subdivision 3 of E 100 ft., lot 605, parish lot 76, St. Boniface	15 42	2 00	17 42	do
Subdivision 4 of E. 100 ft., lot 605, parish lot 76, St. Boniface	15 42	2 00	17 42	do
Subdivision 5 of E. 100 ft., lot 605, parish lot 76, St. Boniface	15 42	2 00	17 42	do
Lot 121, parish lot 76, St. Boniface	21 37	2 00	23 37	do
Lot 416, " 76, "	20 60	2 00	22 60	do
Lot 316, " 76, "	21 97	2 00	23 97	do
Lot 1089 R. C M.	11 83	2 00	13 83	do
Lot 1109 R. C. M.	20 19	2 00	22 19	do
Lot 1118 & 1119 R. C. M.	80 73	2 00	82 73	do
Lot 1108 R. C. M.	19 55	2 00	21 55	do
Lot 1, parish lot 75, St. Boniface	7 03	2 00	9 03	do
Lot 1105 R. C. M.	77 41	2 00	79 41	do
Parish lot 64 St. Boniface, (save and except 3 acres thereof East of C. P. R. main line), 59 acres	166 30	2 00	168 30	do
Parish lot 65 St. Boniface, (save and except 6 acres East of C. P. R. main line), 56 acres	232 77	2 00	234 77	do
Lot 1008, R. C. M	38 72	2 00	40 72	do
Subdivision of parish lot 77, St. Boniface, bounded on S. by Provencher Ave., N. by a line paralell to Provencher Ave. dist. 2 chs., E. by a line paralell to St. Jean-Baptiste Street and 2½ chs. dist. and W. by a similar line but dist. 75 feet only, 11,880 sq. feet	94 67	8 00	102 67	do
Subdivision of parish lot 77, St. Boniface, bounded on S. by Provencher Ave., W. by St. Jean-Baptiste Street, North by a line paralell and 2 chs. dist. from Provencher Ave., East by a line 75 ft. dist. and paralell to St. Jean-Baptiste Street 1x2 chs	76 07	6 00	82 07	do

Dated at Winnipeg, this fourth day of June A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary-Treasurer,
Eastern Judicial District Board, Box 1293.

(No. 120) 23-27.